 **COMITE TECHNIQUE LOCAL de la DiSI Nord du 07 Juillet 2020,**

**DECLARATION LIMINAIRE**

Monsieur le Président,

A l’occasion de ce Comité Technique de la DiSI pas encore en présentiel il est vrai, il serait bon de faire un retour en arrière sur ce que nous venons de vivre.

Le pays a traversé une crise sanitaire sans précédent. Cette crise dès le départ, ce gouvernement ne l'a pas anticipée. Pire, il nous a menti, notamment au sujet des masques et des tests. Depuis, même si nous ne sommes plus confinés, il continue d'improviser avec encore des incohérences et voltes faces.

Pour ce qui concerne les politiques publiques, elles ne sont dictées que par le dogme de la réduction de la dépense publique.

La crise actuelle, de dimension mondiale, révèle l’urgence de rompre avec un système basé sur le seul profit et des politiques publiques basées sur la seule austérité. De longue date, **FO** conteste les politiques et les réformes économiques et sociales conduites, tant au niveau national, européen qu’international, à la seule aune de la rigueur budgétaire, de la concurrence libre, de la déréglementation des marchés financiers et des droits sociaux.

**FO** s'oppose aux conséquences de la Loi de transformation de la Fonction Publique qui

supprime les CAP, ouvrant ainsi la gestion des agents à l'arbitraire notamment relativement aux mutations, loi qui supprime également les CHS-CT. Cette dernière instance a démontré toute son importance dans la période que nous avons vécu.

Dès lors, nous exigeons l'abrogation de la Loi de transformation de la fonction publique qui s'attaque au statut pour le démanteler.

A la DGFIP, durant le confinement, les personnels mobilisés dans le cadre du plan de continuité (PCA) se sont montrés comme toujours exemplaires et ont apporté un soutien sans faille aux collectivités locales, aux entreprises mais aussi aux citoyens dans le cadre notamment de la campagne d'impôt sur le revenu. Les agents informaticiens ont fait ce qu’il fallait pour que leurs collègues puissent assurer les missions.

Les agents de la DGFiP, par leur engagement et leur exemplarité, ont permis de répondre aux enjeux de la crise sanitaire et au soutien de l'économie du pays. **Ils n'accepteront pas, comme si de rien n'était, la remise en marche du démantèlement de leur administration !**

Nous profitons donc de ce premier CTL de reprise, pour rappeler certaines promesses qui ont été faites par Bercy quant à la suspension du projet de NRP. Quand nous affirmons que nous ne voulons pas d’un retour « à la normale », cela passe par l'abandon définitif de ce projet de casse de notre réseau.

A cet égard, il semble que les discussions sur ce NRP reprennent à la DGFiP (GT du 26 Juin dernier) et donc dans les DR/DDFiP.

Nous ne voudrions pas que la crise économique qui est en cours soit le prétexte à accélérer la mutation de notre administration.

Nous réitérons aujourd’hui également notre revendication du RETRAIT du plan DARMANIN visant à supprimer pas moins de 1000 implantations de services de la DGFIP, et portant en germe l'externalisation de bon nombre de nos missions.

Nous exigeons aussi l'arrêt immédiat des 5800 suppressions d'emplois à l'horizon de

2022 à la DGFIP.

Maintenant, concernant l’application de l’ordonnance sur le « vol des congés », dès le 24 Mars le Directeur Général puis les Ministres le 2 Avril, adressaient des messages aux

agents de la DGFiP louant leur engagement sans faille, les traitant même de « fonctionnaires exceptionnels », le naturel est malheureusement vite revenu au galop...

Le 15 Avril 2020 la mise en œuvre d'une ordonnance permettant de placer d’office en congés ou en RTT pour 10 jours au total, les agents ne participant pas au PCA est une véritable provocation. En choisissant la « politique du bâton », notre DG a rendu ses agents non seulement responsables de sa propre incurie mais également des situations imposées par le confinement.

Nous devançons l’observation que vous allez nous faire (le DG lui même ainsi que

plusieurs Directeurs l’ont déjà faite) sur le fait de pouvoir évoquer décemment la question des 10 jours de congés, retenus d’office pour les fonctionnaires confinés en autorisation spéciale d’absence, face aux milliers de morts, à la sur-infection du personnel soignant

par le covid-19, face à la crise sociale générée par la crise économique révélée par la pandémie.

Pour nous, la réponse est OUI. Il est même indispensable de le faire pour dénoncer le cynisme de nos gouvernants.

Les fonctionnaires ne sont pas responsables de leur confinement, comme ils ne sont pas responsables de l’incapacité de l’État et de leur administration.

Nous exigeons l'abrogation de cette ordonnance qui aura véritablement pollué le climat dans la période et engendré la colère bien compréhensible des personnels.

De façon plus large, nous contestons le bienfondé d'un régime d’exception qui conduit à justifier la possibilité de gouverner sans relâche par ordonnances et décrets.

Dans le droit fil et cette même logique, l’arrivée de la prime « Covid » pour un maximum de 30% des agents (pourquoi pas 25 ou 47%...) avec ses deux taux (30% encore pour le taux supérieur) a suscité beaucoup de questions chez les agents. Ils nous l’ont dit, « ils n’ont pas fait leur travail pour cela » …

Comme à chaque fois, il a donc fallu que la DG invente une « usine à gaz » pour pouvoir rendre éligible un agent à savoir: avoir figuré dans le PCA "mission prioritaire" en présentiel ou en télétravail. Ensuite selon le temps de travail et l’implication…, il peut bénéficier de la prime ou pas.

Bref, comme toute prime ou gratification ponctuelle, cela va provoquer des mécontentements et des sentiments d’injustice.

Monsieur le Président, nous ne le répéterons jamais assez: ces sont les agents de la DGFiP dans leur ensemble qui font que les missions essentielles qui sont les nôtres sont exécutées.

Ce ne sont pas les Ministres qui au quotidien rendent le service public.

La Direction Générale serait donc bien inspirée d'en tenir compte.

**À nous, collectivement, de défendre notre ambition pour la DGFiP et de faire en sorte que le « monde d’après » ne ressemble pas au « monde d’avant », y compris en pire.**

**Les élus FO DGFiP DiSI Nord au CTL :**

**Luc Gravelines, Frédéric Devynck.**

****